

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Assurance :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 053350

N° D: 42589

Autres

Optique

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6629 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

ERZAU Mous

Date de naissance :

21.06.1961

Adresse :

21 Rue Toussia Bron

Noussair CAF

Tél. : 0661314394 Total des frais engagés : 426 + 200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur TAGNAOUTI Brahim
Médecine Générale
70, Rue de Normandie Maârif
Casablanca - Tel. : 05 22 25 59 32

Date de consultation :

18.7.2020

Nom et prénom du malade :

Zaki Reola

Age : 23c

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 18.07.2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/7/2020	C/01	200 DH		Docteur SAGNAOUNI Médecin Généraliste 70, Rue de Normandie Maâin Casablanca. Tel: 05 22 25 59 21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Docteur en Pharmacie Casablanca	18/7/2020	200 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

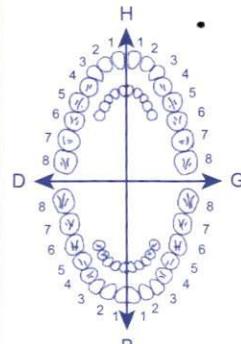
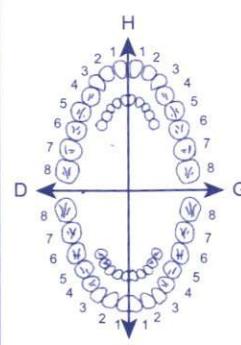
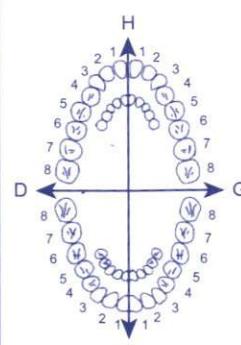
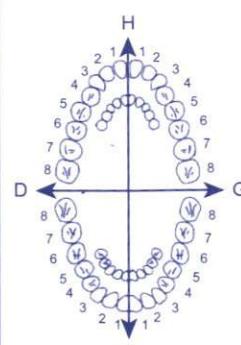
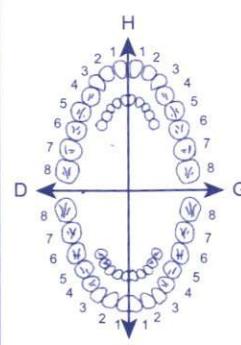
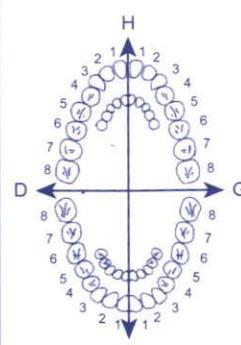
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553	G	MONTANTS DES SOINS
	B	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. TAGNADUTI Brahim

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Bordeaux .

MEDECINE GENERALE

70, Rue de Normandie - Maârif
CASABLANCA
Tél. : 05 22 25 59 32

الدكتور إبراهيم التكناوتي

خريج كلية الطب ببوردو

الطب العام

70، زنقة نورماندي - المعاريف

الدار البيضاء - الهاتف 32، 05 22 25 59 32

Casablanca, le 18/7/2020 الدار البيضاء، في

Mr Zaki Reda

3x45,30 Venolox spray NS No3
3 bouteilles

40,90 Zemaskin

89,90 Algifast 1x1
zephrex 2x1 NS

79,50 Zetalex 1x1
yptome rect 1/1 NS

19,00 Tranxene

1x1 NS

59,50 Enrmed

2x2 NS

Total

288,80 Docteur TAGNADUTI Brahim.
Médecine Générale
70, Rue de Normandie Maârif
Casablanca - Tél. : 05 22 25 59 32

+ 135,90
135,90

121, Rue Jabbir Ansari
Darb Ghalef - Casablanca

Tél. 05 22 25 59 32

424,70

PHARMACIE
Dr. Brahim Tagnaduti
Médecine Générale
70, Rue de Normandie Maârif
Casablanca - Tél. : 05 22 25 59 32
Darb Ghalef - Casablanca
Tél. 05 22 25 59 32



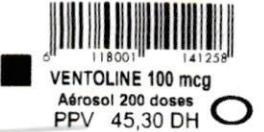
VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

GlaxoSmithKline
Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat



VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

ALGIFAST
LOT : 759N
DLUO : 11/2022
PPC : 89.90 DH
PHARMA CONNECT



VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

18,40

VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

18,40

ZINASKIN®

PPV 400DH90 EXP 11/2021
LOT 80060 1

18,40

50X50X125
G1011
5

ENROUEX®

Propriétés

ENROUEX est un sirop composé de plantes dont les propriétés sont bénéfiques pour la gorge et les voies respiratoires.

Conseil d'utilisation

Agiter avant utilisation.

Adulte et enfant à partir de 5 ans :
1 à 2 cuillerées à café 3 fois par jour.

Durée d'utilisation

Une fois le flacon entamé, il doit être utilisé dans le mois suivant son ouverture.

LOT 052304/FC9
05/2022 PPC 59,50

Zetralax DM® Microlavement agit mécaniquement au niveau du rectum et n'a pas d'interaction avec les processus physiologiques du tube digestif. Les ingrédients contenus dans le microlavement garantissent le ramollissement et la lubrification de la masse fécale, ce qui permet ensuite une expulsion rapide des matières fécales.

Mode d'emploi :

- Ouvrir l'emballage
- Enlever le bouchon du microlavement et lubrifier la canule avec une goutte de produit
- Introduire délicatement la canule dans le rectum, sans presser le tube
- Appuyer à fond sur le microlavement
- Extraire la canule sans relâcher la pression sur le tube, pour ne pas aspirer à nouveau le liquide

⚠ **Lire la notice avant utilisation. Conserver hors de portée des enfants.**

Dispositif médical classe 1. Autorisation ministère de la santé n° : 860/16116/2016/ DMP/20/DM

Fabricant
Zeta Farmaceutici S.p.A.
Via Galvani, 10
Sandriga (VI)
ITALY



Lot



Validité 5 ans
La date de péremption se réfère
au produit intègre,
conservé correctement.

Lot : 014
À utiliser de
préférence avant le : 01/2025

PPC : 79,50 DH

Importé au Maroc par :
Laboratoires IFCOS
N°109 Q.I sidi ghanem
40000 MARRAKECH

Distribué au Maroc par :
MEDIPRO Pharma
100, rue Brahim Annakhaï.
20370 - Casablanca